

*Les subsides*

Nous avons entendu aujourd'hui un certain nombre de points de vue divergents. Par exemple, le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) a laissé entendre que nous pourrions nous libérer des structures des marchés de capitaux internationaux en instaurant une taxe sur les spéculateurs. Certains ont préconisé d'autres mesures pour empêcher l'exode des capitaux. Il existe un élément essentiel qu'il ne faut pas perdre de vue. Si nous empêchons les capitaux de franchir la frontière canado-américaine et celle d'autres pays, nos partenaires commerciaux hésiteront à faire du commerce avec le Canada.

En effet, nos partenaires doivent être assurés de pouvoir se faire payer dans leur propre monnaie. Par exemple, quand les Japonais nous vendent des voitures, ils désirent se faire payer en yens japonais. Par conséquent, nous devons échanger des dollars canadiens contre des yens. Il s'ensuit que de l'argent sort du Canada. Quand nous vendons du matériel informatique, des pièces d'avion ou des automobiles aux États-Unis, ce pays échange des dollars américains contre des dollars canadiens afin de nous payer dans notre monnaie. Si nous voulons favoriser les échanges internationaux qui jouent un si grand rôle dans le niveau de vie des Canadiens, il nous faut un marché des capitaux qui n'est pas entravé par des réglementations. Le simple fait que notre niveau de vie et nos espoirs de relever ce niveau de vie sont tellement liés au commerce international doit nous inciter à n'entraver d'aucune manière la circulation des capitaux.

Il faut songer par ailleurs qu'il n'est pas possible d'essayer d'appliquer le contrôle des changes ou d'imposer une taxe sur la spéculation, compte tenu de tous les problèmes administratifs que cela poserait. Les députés devraient renoncer une bonne fois pour toutes à cette idée. Ce n'est pas une solution réaliste pour un pays commercial aussi développé que le Canada. Cela ne marchera tout simplement pas. Une telle initiative nous ferait au contraire beaucoup de tort pour nos échanges commerciaux et nos exportations. Par conséquent, nous serons encore moins en mesure de créer des emplois pour les chômeurs dont le sort nous préoccupe beaucoup.

Si nous voulons des marchés de capitaux ouverts, lorsque le cœur même des marchés de capitaux mondiaux c'est-à-dire les États-Unis, adoptent des politiques qui font monter les taux d'intérêt, il y aura naturellement tendance à un exode de capitaux dans les autres pays, pour profiter des taux d'intérêt américains qui sont plus élevés. Par conséquent, les taux d'intérêt auront tendance à monter dans les autres pays ou le cours de leur monnaie aura tendance à baisser. Ce sont des principes économiques élémentaires. C'est comme deux cuves d'eau raccordées au moyen d'un tuyau. Lorsqu'on verse de l'eau dans une cuve, l'eau atteint le même niveau dans les deux cuves. Ainsi, les taux d'intérêt ont tendance à rester au même niveau au Canada et aux États-Unis. En essayant de maintenir les taux d'intérêt canadiens nettement en-dessous des taux américains, on risque de provoquer une fuite, ce qui fera dévaluer notre monnaie. Par contre, si nous maintenons nos taux d'intérêt à un niveau plus élevé que les taux américains, l'argent étranger affluera et le cours de notre monnaie aura tendance à augmenter. Voilà ce qui se passerait si nous étions en mesure de régler artificiellement le niveau des taux d'intérêt. En situation de marché libre des capitaux, il est très difficile, sinon impossible, de faire baisser les taux d'intérêt et de les maintenir pendant un certain temps au-dessous des taux qui sont pratiqués dans le principal pays du marché des capitaux, à

savoir les États-Unis, ou encore de les maintenir sensiblement au-dessus des taux qui existent dans le principal pays du marché des capitaux, soit toujours les États-Unis.

• (1700)

Encore une fois, la situation est unique au Canada, en ce sens que nous dépendons très fortement des États-Unis en matière de commerce, ce qui influence considérablement notre niveau de vie. Les Canadiens ne sont tout bonnement pas prêts à accepter la baisse de leur niveau de vie qu'exigerait toute véritable tentative de notre part de nous dissocier du marché américain des capitaux. Les Canadiens ne voudront pas et ne devraient pas l'accepter.

Quiconque propose pareilles solutions miracles au dilemme dans lequel nous nous trouvons à l'égard des taux d'intérêt ou à l'égard de la valeur du dollar se leurre et tente de leurrer les Canadiens en voulant leur faire croire qu'il est possible de résoudre le problème des taux d'intérêt sans qu'il en coûte quoi que ce soit en argent ou en efforts. Pareille solution n'existe pas. Cela devrait être évident, monsieur le Président, et quiconque comprend les mécanismes du marché international des capitaux, le système des échanges dans le monde, n'avancera pas des solutions aussi aberrantes que celles que nous avons entendues. Je crois que le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) le comprend parfaitement.

Je crois très franchement que le député était plutôt embarrassé de devoir présenter ici aujourd'hui une telle motion et de devoir aussi la défendre au moyen d'arguments que je sais tout à fait contraires à ce en quoi il croit et à ce qu'il comprend au fond de lui-même. C'était là de l'enflure politique et un bel effort de la part du député, mais cela n'a pas porté, comme ont pu le signaler beaucoup de mes collègues de ce côté-ci depuis deux ou trois heures. A mon avis, le député de Saint-Jean-Ouest a misérablement échoué en tentant de défendre politiquement une question en laquelle il ne croit pas vraiment. Il connaissait les déficiences de la motion qu'il a présentée. Il savait que les propositions qu'il tentait de faire valoir n'étaient pas réalistes, mais il a quand même tenté d'en tirer du capital politique à court terme. J'estime que cette tentative s'est révélée un échec. Lorsqu'un de mes collègues de ce côté-ci lui a demandé de préciser ce qu'il ferait, il a répondu en substance qu'il ne pouvait pas le faire aujourd'hui, et qu'il ne pouvait pas dire non plus ce qu'il ferait en 1985, puisque, dit-il, la situation serait alors différente. Le député ne peut pas être précis aujourd'hui. Il ne peut pas l'être non plus au sujet de l'avenir. Je ne peux qu'en déduire, monsieur le Président, que le député n'a pas d'autres politiques à proposer que celle qu'il a mentionnée il y a un an ou l'an dernier au sujet du budget d'avril, à savoir qu'il approuvait en général l'orientation du gouvernement, avec la politique économique adoptée par le gouvernement. Je crois que le grand Terre-Neuvien, au fond de lui-même, s'il était vraiment honnête avec nous, s'il parlait vraiment du fond du cœur et s'il laissait de côté la grandiloquence politique, serait obligé d'admettre aujourd'hui que s'il était ministre des Finances et se trouvait aux prises avec les mêmes problèmes qui assaillent aujourd'hui le gouvernement, que s'il devait résoudre le problème des taux d'intérêt déficitaires que les États-Unis imposent aujourd'hui au Canada, il ferait sans doute exactement ce que le ministre des Finances (M. Lalonde) fait à l'heure actuelle. Si le député était vraiment